

budgétaire. Ils ont aussi exprimé la volonté de leur gouvernement de coopérer avec le gouvernement haïtien au développement du pays, à l'amélioration du niveau de vie de son peuple et à la promotion de la justice sociale.

Dans cette perspective, les représentants des deux gouvernements ont convenu de poursuivre la coopération économique, commerciale et culturelle entre les deux pays, en s'efforçant de l'améliorer dans les secteurs prioritaires définis d'un commun accord.

Conscientes de la nécessité de compléter l'effort gouvernemental par la promotion de l'initiative privée et tenant compte du climat propice à cette fin qui règne en Haïti, les deux parties ont décidé d'accorder une attention particulière au renforcement des relations commerciales et industrielles. Dans cet esprit, elles ont décidé d'échanger dans un bref avenir des missions composées de représentants des secteurs public et privé et d'examiner les mesures susceptibles de stimuler les relations économiques bilatérales.

Au cours de la visite, les représentants des deux gouvernements ont également procédé à la signature d'une entente sur les mandats-poste.

Le secrétaire d'Etat des Affaires étrangères de la République d'Haïti, Monsieur Jean-Robert Estimé, a exprimé ses vifs remerciements à son hôte, l'honorable Charles Lapointe, pour l'accueil et l'hospitalité qui ont été réservés à la délégation haïtienne au cours de son séjour au Canada et en a profité pour l'inviter officiellement à effectuer bientôt une visite en Haïti. Le principe d'une telle visite a été retenu.

Le Ministre des Affaires étrangères d'Haïti a aussi demandé à son homologue canadien de transmettre au gouvernement et au peuple du Canada les vœux personnels du président à vie de la République d'Haïti, Son Excellence Monsieur Jean-Claude Duvalier.